Un nouveau directeur à l'Institut Henry-Dunant

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **88 (1979)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683493

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Un nouveau directeur à l'Institut Henry-Dunant

Lors de sa réunion du 20 décembre 1978, l'Assemblée générale de l'Institut Henry-Dunant a nommé comme directeur de l'Institut, M. Jacques Meurant, conseiller spécial du secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, chargé des questions statutaires. Il succède à M. Jean Pictet, vice-président du Comité international de la Croix-Rouge, qui a atteint la limite d'âge.

M. Meurant est entré au secrétariat de la Ligue en 1962 où il exerça des fonctions administratives liées à la préparation des réunions de la Ligue, avant de se voir confier la responsabilité des affaires juridiques et statutaires. Durant ces années, M. Meurant a notamment contribué aux études sur la réévaluation du rôle de la Croix-Rouge et aux travaux de la révision des Statuts de la Ligue. Il s'est également vu confier l'étude de certaines questions concernant le rôle de la Croix-Rouge face aux grands problèmes contemporains, telles que la Croix-Rouge et la paix. Plus récemment, il a été associé aux travaux de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire et il a coordonné les activités de la Ligue dans le domaine de la diffusion du droit international humanitaire et des principes et idéaux de la Croix-Rouge.

Dans l'exercice de ses fonctions, M. Meurant a développé de nombreux contacts avec les sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge, et entretenu une étroite collaboration avec le CICR et l'Institut Henry-Dunant, ainsi qu'avec des organisations et institutions spécialisées œuvrant dans le domaine humanitaire.

M. Meurant, de nationalité française, âgé de 46 ans, est docteur ès sciences politiques et licencié ès lettres. Il prendra ses fonctions le 1er juillet 1979.

L'Assemblée générale de l'Institut Henry-Dunant a également nommé au titre de directeur-adjoint, M. Jiri Toman, directeur de recherche de l'Institut Henry-Dunant est l'auteur de plusieurs livres et articles en droit international.

Rappelons que l'Institut Henry-Dunant créé en 1965, a pour but de mettre à la disposition des membres de la Croix-Rouge internationale un instrument d'études et de recherches, de formation et d'enseignement, dans toutes les branches d'activité de la Croix-Rouge et de contribuer ainsi à renforcer l'unité et l'universalité de la Croix-Rouge. ■

M. Jacques Meurant

M. Jiri Toman